

# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## Vice-Primature

### Ministère de l'Environnement et Développement Durable (VP/MEDD)

#### Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable

## UNITÉ DE COORDINATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORÊT (UC-PIF)

### PROJET INTÉGRÉ REDD+ DANS LES BASSINS DE MBUJI-MAYI/KANANGA ET DE KISANGANI (PIREDD-MBKIS)

#### TERMES DE REFERENCE

### Services d'un Consultant pour la sensibilisation et la vulgarisation à l'utilisation des foyers améliorés et la formation en fabrication des foyers améliorés

#### I. Contexte

Le Gouvernement de la RDC a reçu un don du Groupe de la BAD de 21,5 millions de dollars US dans le cadre du Programme d'Investissement pour la Forêt, l'un des instruments du Fonds d'Investissement Climat, en vue de réduire la déforestation par des investissements sectoriels et habilitants dans les Bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani. Il s'agit du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (PIREDD/MBKIS).

En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) a démarré son processus REDD+ en 2009. Ce processus comprend trois phases dont : (i) la phase de préparation, (ii) la phase de démonstration et (iii) la phase d'investissement. Après avoir fait approuver en 2012 la Stratégie National REDD+, la RDC a accompli le préalable pour entrer en phase d'investissement bien qu'ayant été sélectionné en 2009 comme l'un des huit premiers Pays Pilotes du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF), l'une des quatre fenêtres de financement des Fonds d'Investissement pour le Climat mis en place en 2008.

Suivant les dispositions d'exécution du PIREDD/MBKIS, trois Agences Locales d'Exécution (ALE) ont été recrutées pour la mise en œuvre des activités sur terrain, dont une ALE dans chacune des bassins à Mbuji-Mayi, Kananga et Kisangani.

À ce jour, les Agences Locales d'Exécution (ALE) ont déjà effectué les évaluations des options disponibles en rapport avec la filière bois énergie. Les consultations menées au niveau des différents bassins ont permis de répertorier les acteurs qui sont intéressés et qui devraient bénéficier de la production et la commercialisation des foyers améliorés et des fabricants des presses-brique. Ces promoteurs sont confrontés à des défis qui ne permettent pas l'évolution de la filière, notamment le manque d'intérêt de la population pour les foyers améliorés. En effet, le prix des foyers améliorés est comparativement élevé par rapport à une population majoritairement pauvre.

L'une des composantes du projet contient des activités qui touchent à la filière bois-énergie, notamment la vulgarisation des Foyers Améliorés (FA).

#### II. Description du projet

Le PIREDD/MBKIS est un projet pilote qui couvre quelques sites des bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani considérés comme des bassins de production et d'approvisionnement en produits agricoles (provenant de l'agriculture itinérante sur brûlis) et en charbon de bois des grandes villes de Mbuji-Mayi, Kananga et Kisangani, plus précisément dans les territoires, axes et sites d'intervention du projet ci-après :

a) Mbuji-Mayi

Bassin	Territoires	Axes	Sites d'intervention
Mbuji-Mayi	Miabi	Mbuji-Mayi – Miabi	Miketa
	Lupata pata	Mbuji-Mayi – Mabaya	Mabaya, Kankelenge
	Luilu	Mbuji-Mayi – Mwene-Ditu	Katabaye, Luputa

b) Kananga

Bassin	Territoires	Axes	Sites d'intervention
Kananga	Kazumba	Kananga – Kazumba	Kazumba
	Demba	Demba	Demba
	Dimbelenge	Kananga – Lac Mukamba	Kamembele

c) Kisangani

Bassin	Territoires	Axes	Sites d'intervention
Kisangani	Opala	Kisangani-Opala	Yaleko
			Lieke-Lesole (Peuples Autochtones)
	Banalia	Kisangani-Banalia	Bengamisa
		Kisangani-Banalia	Panga (Peuples Autochtones)
	Lubuya Bera	Hinterland de Kisangani	Masako et Kisangani

Le projet, dans sa composante 1 « Appui à la gestion durable des forêts », prévoit des activités dans le cadre de la filière bois-énergie, notamment : (i) la sensibilisation des ménages à l'économie d'énergie, (ii) la vulgarisation des Foyers améliorés, (iii) la formation en fabrication des foyers améliorés, (iv) l'appui à l'amélioration des méthodes de carbonisation, (v) la promotion des presses à briques, (vi) le développement d'autres sources d'énergie (briquettes, résidus de produits agricoles) et (vii) la promotion des alternatives énergétiques (solaire, micro-barrage électriques, etc...).

Les présents termes de référence sont rédigés dans le but de procéder au recrutement d'un Consultant (Firme) en vue du déploiement des activités en rapport avec les foyers améliorés.

### III. Objectifs de la mission

Cette mission consiste en (i) la sensibilisation des ménages sur le bien-fondé de l'utilisation des foyers améliorés devant conduire à l'économie d'énergie, (ii) la vulgarisation des foyers améliorés et (iii) la formation en fabrication des foyers améliorés. De manière générale, le Consultant réalisera les actions suivantes :

- (i) Procéder à la formation des artisans intéressés par la fabrication et la commercialisation des foyers améliorés. Des activités de communication (par l'utilisation des médias et outils) et/ou de démonstration destinées à un public ciblé et ayant pour but de convaincre les ménages à comprendre le bien-fondé d'acquérir et d'utiliser les foyers améliorés ;
- (ii) Proposer un programme de campagnes d'information et de communication par les médias de proximité (radio-communautaires, affiches, flyers) tout en tenant compte des objectifs liés à la gestion durable des forêts et à l'économie de bois -énergie dans chaque site pilote à savoir Mbuji-Mayi, Kananga et Kisangani ;
- (iii) Organiser des séances de démonstration destinées à un public ciblé ayant pour but de convaincre les ménages de comprendre le bien-fondé d'acquérir et d'utiliser les foyers améliorés. De manière spécifique il sera question de :

- (iv) Présenter des différents types de nuisances générées par les foyers non améliorés (fortes consommations de biomasse, faible durabilité, fumée, conséquences respiratoires et pour la santé, etc.) ;
- (v) Planifier un programme de diffusion dans les médias, afin de créer un effet de répétition suffisant pour que l'information soit bien intériorisée par ceux qui la reçoivent ;
- (vi) Procéder à la traduction des messages d'information, de communication et de formation au bénéfice des populations locales.

#### **IV. Méthodologie de travail**

##### **a) Vulgarisation des foyers améliorés**

L'activité de vulgarisation des FA se fera au même moment que le programme des campagnes d'information et de communication sera déroulé. À cet effet, le consultant mettra en place un plan de marketing pour assurer la vulgarisation des FA dans les 3 Bassins. Les différents modèles de FA à diffuser sont ceux dont les échantillons seront au préalable testés et jugés acceptables par le Centre d'Études et de Recherches sur les Énergies Renouvelables de Kinshasa (CERERK) de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA), dont le laboratoire a été équipée par l'autre projet du PIF appuyé par la Banque mondiale.

##### **b) Formation en fabrication des foyers améliorés**

Au niveau de chaque bassin, les ALE ont déjà identifié des potentiels producteurs des FA. Le consultant procédera d'abord à l'évaluation de ce que ces derniers produisent localement et proposera par la suite un plan de renforcement des capacités (formation et équipement) des producteurs locaux afin de leur permettre de fabriquer des modèles homologués pour une production standard.

##### **c) Validation des outils de communication et visibilité**

Tout élément de communication sera au préalable présenté au projet avant diffusion, pour validation, afin que le projet s'assure de sa visibilité de l'annonce au média.

##### **d) Performance des foyers améliorés à diffuser**

Les foyers améliorés susceptibles d'être diffusés par le projet devront obligatoirement présenter des preuves sur leurs performances (des résultats de tests provenant d'un centre certifié et de préférence par le CERERK). De manière particulière, les performances devant être démontrées sont les suivantes :

- Économie de consommation du charbon de bois « makala » (au moins 30%) ;
- Durabilité du foyer, y compris la durabilité de la céramique (pour les foyers ayant de la céramique), des matériaux métalliques, ainsi que la solidité du bâti et sa capacité à résister à des charges lourdes de cuisson ;
- Absence des matières susceptibles de nuire à la santé (comme l'amiante).
- Réduction de la consommation de bois de chauffe de 70 à 80% et qui consomme moins de charbon de bois tant que les énergies de substitution à usage domestique ne soient vulgarisées ;
- Récupération de 40 à 70% de l'énergie produite par la combustion du bois pour la cuisson des aliments ;
- Economie de 42 à 62% de l'argent utilisé dans l'achat de bois pour la cuisson des aliments ;
- Economie de 42 à 62% des ressources ligneuses de la forêt coupée pour la production de bois de feu ;
- Allègement des travaux domestiques des femmes ;
- Protection de la ménagère et sa famille contre l'exposition au feu et à la chaleur, les intoxications par la fumée, les incendies, etc.

9

e) **Résultats attendus**

Résultats	Unité	Cibles			
		MBM	KGA	KIS	Total
Rapport d'identification des acteurs locaux intéressés par les FA	Rapport	1	1	1	3
Programme de sensibilisation et de vulgarisation des FA	Programme	1	1	1	3
Sensibilisation des ménages (campagne d'information, d'éducation et de communication) à l'énergie-bois	Ménage	30.000	13.500	15.000	58.500
Campagne de Vulgarisation des FA	Ménage	30.000	13.500	15.000	58.500
Diffusion des FA	FA	5.000	5.000	5.000	15.000
Élaboration des guides/Modules/Manuels spécifiques pour la formation des fabricants locaux des FA :	Guide/ manuel/ Module	1	1	1	3
Formation des fabricants locaux des FA	Personne	20	15	10	45
Rapport provisoire de chaque formation	Rapport	1	1	1	3
Rapport définitif de chaque formation	Rapport	1	1	1	3
Rapport provisoire de la mission	Rapport	1	1	1	3
Rapport définitif de la mission	Rapport	1	1	1	3

V. **Lieu et Durée de la consultation**

La mission doit se réaliser de façon simultanée dans les trois bassins. Elle est prévue pour une durée de 12 mois dans les trois bassins et/ou les sites d'intervention du PIREDD/MBKIS. Pour ce faire, le Consultant proposera au début de la mission (juste après la signature du contrat) un plan de déploiement de son personnel dans les trois sites, qui doit être préalablement validé par l'UGP avant son application.

VI. **Profil du Consultant**

Le Consultant doit répondre au profil ci-après :

- Être une entreprise du secteur privé ayant une expérience globale d'au moins 5 ans dans le domaine de l'environnement, dont 3 ans dans le secteur des énergies propres de cuisson, notamment la production et distribution des Foyers Améliorés (FA) certifiés par les instances spécialisées reconnues dans la certification ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans durant les 5 dernières années en matière de sensibilisation, de vulgarisation et de diffusion des Foyers Améliorés (FA) ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions au cours des 3 dernières années dans la formation, l'animation, l'organisation en matière des FA ;
- Avoir réalisé au moins trois missions dans le secteur similaire sur financement d'un bailleur de fonds international (Banque mondiale, BAD, UE et autres) ;
- Avoir une expérience et être implanté dans les 3 bassins du projet à Mbuji-Mayi, Kananga et Kisangani.

L'équipe du Consultant doit comporter les membres du personnel clé suivants :

**1) Un Chargé de Marketing et Communication**

- Avoir au minimum un diplôme de BAC+3 en marketing et vente, ou en communication ou équivalent ;
- Avoir une expérience générale d'au moins sept (7) ans dans le marketing et de la communication, dont au moins deux (2) ans dans les activités de marketing, de sensibilisation, de vulgarisation et de distribution des énergies renouvelables et/ou des énergies propres de cuisson, notamment les foyers améliorés ou autres produits similaires (électro ménagers) ;
- Avoir participé à au moins deux missions dans la formation, le suivi et l'évaluation de rendement de la force de vente des foyers améliorés ;
- Avoir la maîtrise de la langue française et une connaissance de la langue de la région du projet (Tshiluba, Swahili) ;
- Avoir un esprit d'initiative, bonne capacité de transmission de connaissances.

**2) Céramiste**

- Être détenteur d'au moins un diplôme de BAC+3 dans les domaines suivants : Céramique, décoration intérieure ou autres disciplines apparentées ;
- Avoir une expérience générale d'au moins quatre (4) ans, dont au moins trois (3) ans dans la fabrication des fours de cuisson ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions de formation dans la fabrication des Foyers Améliorés ;
- Avoir la maîtrise de la langue française et une connaissance de la langue de la région du projet (Tshiluba, Swahili) ;
- Avoir un esprit d'initiative.

**3) Ferblantier**

- Être détenteur d'au moins un diplôme de BAC+3 dans les domaines suivants : décoration intérieure, métal battu ou autres disciplines apparentées ;
- Avoir une expérience générale d'au moins quatre (4) ans, dont au moins trois ans (3 ans) dans la fabrication des F.A ;
- Avoir réalisé au moins deux missions dans la formation à la fabrication des F.A
- Avoir la maîtrise de la langue française et une connaissance de la langue de la région du projet (Tshiluba, Swahili) ;
- Avoir un esprit d'initiative.

①

✓